

Grec

Série Lettres et Arts – spécialité Lettres Classiques

Écrit

Cette année, 105 candidats ont composé dans l'épreuve de version grecque et ont été noté de 1 à 20 ; 61 copies ont été notées au-dessus de 10 et, parmi celles-ci, 26 copies ont été notées au-dessus de 14, soit un peu plus de 25% de l'ensemble des candidats. Les résultats sont donc contrastés et montrent que le texte choisi a bien permis de départager les candidats les plus faibles et les meilleurs d'entre eux. On a pu constater un nombre un peu plus important de copies inachevées (11) par rapport aux années précédentes, alors que le texte n'était pas plus difficile ni plus long que pour les sessions antérieures.

Le texte proposé aux candidats était tiré de la *Vie d'Alcibiade* de Plutarque et ne présentait pas de difficultés insurmontables, y compris pour des candidats ayant commencé le grec en hypokhâgne. Toutes les formes nominales et verbales du texte étaient relativement aisées à analyser, mais il faut toujours se livrer à une décomposition très précise des formes pour comprendre par exemple que ὑπογράφουσαν et ψιμυθιοῦσαν étaient des participes présents à l'accusatif féminin singulier, ou que ἀποτέμνοντας était aussi un participe présent, alors que αἰσθόμενος était un participe aoriste. Les formes des participes et les temps et voix des verbes ont été très souvent malmenés, alors qu'une analyse stricte permettait de comprendre facilement de quoi il retournait. Le titre et la phrase de présentation devaient permettre de comprendre de quoi parlait le texte, à savoir la mort d'Alcibiade, annoncée à ce dernier par un rêve prémonitoire.

La première phrase a donné lieu à des interprétations souvent malheureuses dans sa seconde partie. Une attention à la présence des particules μέν ... δέ et à leur place aurait dû faire comprendre que les deux propositions infinitives qui dépendaient de ἐδόκει (un verbe qui traditionnellement introduit aux récits de rêve : il fallait donc le traduire par « il lui semblait que » et non par « il semblait que ») avaient deux sujets différents, Alcibiade au début (souligné par αὐτός, le sujet de l'infinitif étant alors le même que celui du verbe principal), Timandra dans la suite ; il fallait donc impérativement désolidariser dans ἐκείνην δὲ τὴν κεφαλὴν le démonstratif qui renvoyait à Timandra, à la courtisane, de τὴν κεφαλὴν qui était le complément d'objet du participe ἔχουσαν rattaché à ἐκείνην ; les deux participes ὑπογράφουσαν καὶ ψιμυθιοῦσαν, renvoyant à une activité de soins esthétiques ou de maquillage, se rapportaient aussi à ce même ἐκείνην ; l'expression elliptique ὥσπερ γυναικὸς, « comme celui d'une femme », a été souvent malmenée, les candidats ne sachant que faire de ce génitif.

Dans la deuxième phrase, il fallait faire attention au temps des participes, à savoir le présent, qui indiquait une action en train de se faire, et non une antériorité. Il fallait, pour le sens, établir un lien entre ἰδεῖν et ἐδόκει, en dépit du tour elliptique de l'infinitive, ἔτεροι renvoyant à d'autres historiens qui rapportent une version différente des faits mais qui ne peuvent en aucun cas être ceux qui ont vu le rêve ; ce verbe ἰδεῖν, verbe de perception, se construisait avec une participiale double : dans la première, le participe ἀποτέμνοντας (acc. masc. plur.) avait pour sujet l'expression substantivée τοὺς περὶ τὸν Βαγαῖον (pour laquelle ont été admises différentes traductions : « Bagaios », « Bagaios et son entourage », « l'entourage de Bagaios ») ; il fallait rapporter l'expression ἐν τοῖς ὕπνοις à ἰδεῖν et non à ἀποτέμνοντας ; dans la seconde, le participe présent καιόμενον était un accusatif neutre passif dont le sujet était τὸ σῶμα.

La phrase suivante, pourtant courte et d'une structure simple, a rarement été comprise. Le plus souvent, le verbe principal a été correctement analysé et traduit, mais le reste de la phrase, à savoir la proposition infinitive, a causé de nombreux problèmes, alors qu'une traduction dans l'ordre du texte permettait d'arriver rapidement à une traduction satisfaisante. C'est sans doute le sens des mots ὄψις et τελευτή qui a provoqué l'embarras des candidats : il fallait les rapporter au contexte immédiat du rêve pour en comprendre le sens.

Il fallait ensuite être vigilant une nouvelle fois sur les temps des verbes et des participes : οἱ δὲ πεμφθέντες ἐπ' αὐτὸν indiquait une antériorité à l'aoriste par rapport au verbe principal ἐτόλμησαν ; de même pour περιστάντες par rapport à ἐνεπίμπρασαν qui n'a souvent pas été identifié correctement comme l'aoriste actif (3^e p. plur.) du verbe ἐμπίμπρημι. Il faut en effet connaître la conjugaison des verbes en -μι et le comportement des verbes composés pour analyser une telle forme, parfaitement régulière. La même rigueur d'analyse pour les verbes était de mise pour la phrase suivante : αἰσθόμενος est un participe aoriste qui marque une antériorité de la perception avant l'action du verbe principal ; συναγαγὼν indique de même une autre antériorité : Alcibiade se rend compte de l'incendie, puis rassemble des pièces de tissus et de vêtements avant de les jeter sur le feu pour en limiter la propagation. L'expression τὰ πλεῖστα + génitif a souvent été mal traduite, alors même que la construction était correcte : elle ne signifie ni « le plus... possible », ni « un grand nombre de », mais « la plupart de ». Il fallait ensuite redoubler de rigueur et de vigilance pour ne pas se laisser emporter par le sens des mots : on retrouvait deux nouveaux participes aoristes indiquant une antériorité (περιελίξας et σπασάμενος) ; les deux compléments au datif τῇ δ' ἄριστερᾷ

χειρὶ et τῆ δὲ δεξιᾷ ne pouvaient se traduire de la même façon, du fait des voix de ces deux participes ; dans le premier cas τῆ δ' ἀριστερᾷ χειρὶ indique la partie du corps autour de laquelle est entourée la chlamyde (le réfléchi ἑαυτοῦ exprimant le possesseur de ladite chlamyde, identique au sujet de la phrase), tandis que τῆ δὲ δεξιᾷ indiquait le moyen utilisé pour brandir le poignard. La fin de la phrase a été souvent malmenée (voire ignorée), alors qu'il suffisait de respecter l'ordre du texte pour parvenir à un sens satisfaisant : il fallait notamment construire ὑπὸ τοῦ πυρὸς directement avec ἀπαθῆς et non avec ἐξέπεσεν ; la syntaxe du groupe πρὶν ἢ a plusieurs fois surpris, malgré sa régularité. Toutefois, un certain nombre de candidats ont bien vu le sens du préverbe de l'infinitif διαφλέγεσθαι (« être traversé par les flammes »). Quant au dernier membre de la phrase, indépendant de ce qui précédait comme l'indiquaient la virgule et la coordination par καὶ, il a été l'objet de nombreuses erreurs ; il faut avouer que l'expression ne semblait pas très naturelle, avec le passage du passif à l'actif entre le participe et le verbe principal, mais là encore la rigueur d'analyse permettait d'aboutir à une traduction correcte, encore fallait-il identifier les deux formes ὄφθεις et διεσκέδασεν : on pouvait rendre cela par « il dispersa les barbares qui l'avaient aperçu » ou par « à sa vue, les barbares se dispersèrent ».

La phrase suivante a souvent posé moins de problèmes, même si les temps là encore n'ont pas toujours été respectés : ὑπέμεινεν et συνῆλθεν sont des aoristes, alors que ἔβαλλον est un imparfait. L'expression εἰς χεῖρας συνῆλθεν « en venir aux mains » n'a pas été toujours identifiée.

Dans la dernière phrase, l'adverbe οὕτω ne faisait évidemment pas liaison, mais portait, en sa qualité d'adverbe, sur le premier génitif absolu αὐτοῦ πεσόνοτος. Les deux génitifs absolus à l'aoriste indiquaient deux événements antérieurs à l'accomplissement des honneurs funèbres : il faut en effet qu'Alcibiade soit mort (αὐτοῦ πεσόνοτος) et que les barbares se soient retirés (τῶν βαρβάρων ἀπελθόντων), pour que Timandra puisse récupérer le corps (τὸν νεκρὸν ἀνείλετο) et lui rendre les derniers honneurs (ἐκήδευσεν). Pour accomplir cette tâche, Timandra ne dispose que de ce qu'elle a sous la main (ἐκ τῶν παρόντων) : il fallait donc pour traduire cette expression que certains, hélas trop peu nombreux, ont bien interprétée, non pas raisonner à partir du dictionnaire (qui invitait à traduire « d'après les circonstances »), mais à partir du contexte ; il fallait par ailleurs rassembler les éléments séparés du complément d'agent τοῖς αὐτῆς... χιτωνίσκοις dont la disjonction mimait quelque chose du geste accompli par la courtisane, avec l'emploi d'un pronom réfléchi au génitif exprimant la possession de manière parfaitement régulière.

On ne saurait trop attirer l'attention des candidats sur le fait qu'ils doivent assimiler les structures élémentaires du grec classique (par exemple, l'emploi du réfléchi, le génitif absolu) et se rendre capable de mener une analyse morphologique précise (pour éviter par exemple les fautes multiples sur les temps verbaux). Le jury peut se réjouir d'avoir lu de très bonnes copies, et d'avoir pu apprécier en maintes occasions les efforts de traduction (récompensés) même dans des versions qui n'étaient pas par ailleurs irréprochables.

Épreuve orale

Série Lettres et Arts – spécialité Lettres Classiques

Cette année, 9 candidats ont été admissibles dans la série Lettres Classiques. Parmi eux, 2 ne se sont pas présentés à l'oral, 4 ont été admis sur liste principale et un sur liste complémentaire. La moyenne des candidats présents à l'oral était de 16,71 (18,25 pour les admis), avec des notes s'échelonnant entre 14 et 20. Le jury a pris plaisir à ces excellentes prestations qui se distinguaient notamment par la précision des traductions et la capacité des candidats à réagir aux questions lors de l'entretien. Les candidats étaient pourtant interrogés sur des œuvres exigeantes, à savoir le *Ménexène* de Platon et les *Idylles* 15-18 de Théocrite ; le hasard du tirage au sort a favorisé Platon (5 sujets) par rapport à Théocrite (2 sujets), mais c'est sur Platon que les « plus mauvaises » notes (2 fois 14) ont été attribuées. Les candidats ont parfois eu du mal s'abstraire des chemins tout tracés par le travail en amont sur la thématique « Eloge et Blâme », pour partir plus directement de l'extrait proposé et des caractéristiques qui lui sont propres.

La méthode de l'exercice a été bien maîtrisée, même si certains candidats ont pu paraître surpris qu'on leur demande de procéder au commentaire immédiatement après leur traduction. Il faut néanmoins rappeler qu'une lecture fluide et juste (attention à la lecture du groupe -γγ- !) est appréciée et que si elle est expressive c'est encore mieux. Même s'il n'est pas demandé aux candidats de lire en respectant l'accentuation, le jury a entendu avec une certaine admiration une candidate qui maîtrisait parfaitement la lecture accentuée. On rappellera ensuite qu'il convient au début de la prestation de situer le texte brièvement et utilement ; ce n'est que dans l'introduction au commentaire qui suit la lecture et la traduction que doivent être posées les orientations de l'explication et la composition du texte. Les candidats sont libres de faire un commentaire linéaire ou composé.

Les candidats ont commis peu de fautes dans leurs traductions et ont su le plus souvent corriger rapidement leurs erreurs dans l'entretien. On prendra garde aux lectures trop rapides qui peuvent entraîner un certain égarement temporaire (par exemple πράξις lu à la place de πράξις ; confusion entre ἦ et ἦ) ; il faut encore et toujours prendre garde au sens et à la syntaxe de αὐτός (notamment cette année l'emploi de ὁ αὐτός ; il faut avoir toujours la plus grande vigilance pour les temps des verbes, en particulier pour les participes (l'aoriste βαλοῖσαι en *Id.* 16. 11 marque ainsi une antériorité). On notera que les dorismes de Théocrite n'ont pas gêné les candidats.

L'attention portée à la syntaxe et à la précision du lexique doit servir de point d'ancrage au commentaire qui ne doit pas être plaqué en fonction d'idées générales issues du travail des deux années précédentes sur la thématique au programme. Il faut que le texte soit apprécié pour ce qu'il est, y compris quand il ne permet pas d'illustrer exclusivement la thématique globale de culture antique ! Le jury apprécie tout particulièrement les commentaires clairs et ordonnés, partant du texte et s'appuyant sur le texte et ses spécificités lexicales et stylistiques (reprises de mots, figures de style, effets sonores...). En ce qui concerne les textes poétiques, si le commentaire ne fait aucune remarque métrique, le jury se donne la possibilité de demander au candidat de scander un vers pendant l'entretien : pour ce qui est de l'hexamètre dactylique, il faut maîtriser la structure du vers, le système des coupes et pauses, les règles de l'hiatus (présence du digamma, abrègement de la longue en hiatus au temps faible).

Les résultats obtenus par les candidats de la session 2018 montrent qu'il vaut la peine de travailler les œuvres au programme de près pendant l'année : un travail régulier permet non seulement de venir à bout des difficultés grammaticales et de la traduction, mais aussi de s'approprier l'œuvre afin de produire un commentaire original et personnel.

Toutes séries

Traduction et commentaire d'un texte grec

Cette année, seulement 7 candidats admissibles ont choisi de passer l'épreuve « traduction et commentaire d'un texte grec », 5 dans la série Lettres et arts et 1 dans chacune des deux autres séries (Langues vivantes et Sciences Humaines) ; les notes s'échelonnent de 8 à 18, avec une moyenne de 13,85 sur l'ensemble des candidats interrogés (les « moyennes » par série sont les suivantes : 15 en LA ; 14 en LV ; 8 en SH). Dans le cadre de la thématique « L'éloge et le blâme », les candidats ont été interrogés sur les textes suivants :

- Euripide, *Alceste*, 152-166
- Aristophane, *Thesmophories*, 389-400
- Isocrate, *Evagoras*, § 22-23 ; § 71-72
- Lucien, *Eloge de la mouche*, § 6-7,4
- Basile de Césarée, *Aux jeunes gens*, extraits des ch. 7 (éloge de Socrate) et 9 (éloge du mépris de la richesse).

Nous rappelons que chaque extrait est accompagné d'un titre et éventuellement d'une brève introduction permettant de situer l'auteur ou l'œuvre dont est extrait le passage si le jury le juge nécessaire (c'était par exemple ici le cas pour les extraits de Basile et de Lucien) ; le texte est accompagné de notes permettant de clarifier les points de grammaire les plus délicats (par exemple le subjonctif à valeur d'impératif ἐπιναγάγωμεν chez Basile, la construction de l'infinitif δρᾶσαι chez Aristophane), le sens de certains mots (ἄμοιρος + génitif chez Isocrate au sens de « exclu de » ; ἐποχέομαι + datif chez Lucien au sens de « chevaucher ») ou d'aider à identifier les formes les moins évidentes (le duel ἐπινησάτην chez Basile). Il peut arriver aussi qu'un bout de phrase soit traduit intégralement en note, soit parce qu'il présente trop de difficultés, soit parce que le texte serait un peu trop long (l'extrait à traduire fait 10-11 lignes ou vers). Les candidats ont aussi un dictionnaire Bailly à disposition : ils doivent prendre l'habitude d'y vérifier le sens des termes les moins courants.

Nous rappelons que le candidat doit présenter brièvement son texte, le lire (la lecture peut être interrompue pour gagner un peu de temps), le traduire et procéder au commentaire immédiatement après la traduction. Le commentaire doit mettre en évidence la composition du texte et faire apparaître deux ou trois éléments caractéristiques de l'extrait, en évitant de plaquer des propos trop généraux liés à la thématique au programme et en s'appuyant au contraire sur quelques éléments significatifs du texte qui seront apparus au candidat lors de l'élaboration de la traduction (réseaux lexicaux, tournure des phrases, répétitions, place des mots...) ; il ne faut pas non plus hésiter à prendre appui sur les éléments fournis par le sujet (par exemple, pour Lucien, le « chapeau introducteur » indiquait qu'il s'agissait d'un éloge paradoxal).

Les résultats des candidats sont plus qu'honorables, même s'ils étaient un peu en dessous de ceux de la session précédente ; les meilleurs d'entre eux montrent une bonne connaissance de la morphologie, de la syntaxe et de la culture grecques. Leur réussite au concours montre que cet investissement vaut la peine.